

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 88 (1961)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Consolation  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-232371>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

« Tout de même, c'est drôle ! Je vais sur mes 4 vins et je n'en ai pas même un ! » Dans ses lettres, il y a souvent des citations patoises. Le 9 octobre 1934 il écrivait notamment :

« J'atteins, demain, mes huitante-deux », il était ainsi né le 10 octobre 1852.

Ce brave Vaudois doit être décédé pendant l'hiver 1934-1935. Il y eut des éloges dans les journaux de Cincinnati, qu'il appelait « noutron grand veladzo ». Son fils qui est ou qui fut imprimeur, je suppose, a publié un album de vues de Cincinnati, portant son nom. Il en avait préparé un exemplaire avec reliure spéciale destiné à la reine Sophie de Roumanie lors de son passage dans cette ville. L'album avait été présenté à la reine par l'auteur lui-même, entouré des membres du Conseil d'éducation de Cincinnati.

Il est touchant de constater combien cet exilé était demeuré attaché à son pays et à son patois.

Nous remercions Mme Bonjour de l'envoi de ces documents de famille, espérant que ces lignes intéresseront de nombreux lecteurs.

O. P.



Pour rire un brin...

### Ordonnance et ordonnance

Un major souffrant d'insomnies fit chercher du laudanum par son ordonnance...

— Donnez-moi, dit celui-ci au pharmacien, de l'eau d'ananas pour mon major : qui veut dormir.

— Et l'ordonnance ? Je n'en donne pas sans ordonnance...

— Mais, pardi, Monsieur, c'est moi l'ordonnance !

### Trop de zèle

Une bonne fille d'un village a quitté sa famille pour prendre une place en ville. Or, voici comme elle entend son service :

— Philomène !

— Madame !

— Apportez-moi mes souliers, je suis pressée, hâtez-vous !

Cinq minutes se passent, les souliers n'arrivent pas. Nouvel appel. Philomène arrive essoufflée.

— Voilà, Madame, comme vous m'avez dit que cela pressait, je les ai lacés !

### Consolation

Une dame venait de donner la vie à deux jumeaux. Or, grand émoi dans la maison, embarras du papa qui courait de tous côtés. Un voisin rencontre le brave homme et lui dit :

— Eh bien, Monsieur, en voilà de la besogne, deux à la fois !

— Mais oui, quand on en attend qu'un !

— Oh ! je comprends, mais ne vous tourmentez pas, ces enfants-là, voyez-vous, ça ne vit jamais bien longtemps.

### Logique paysanne d'autrefois !

Il y a fort longtemps, un propriétaire de pâturage demandait :

— Combien prenez-vous par jour pour la pension d'un cheval au vert ?

— Trois francs pour un cheval à tous crins, mais un franc seulement s'il a la queue coupée !

— Pourquoi cette différence ?

— Parce que le cheval à courte queue, n'ayant que sa tête et ses jambes pour se défendre contre les mouches, passe le clair de son temps à se gratter et à se mordre, et ne mange presque pas ; tandis que l'autre n'a besoin que de sa longue queue et ne perd pas un coup de dent !

### Chers correspondants

la Rédaction attend vos articles et mots drôles.